

A conserver

2024 -
2025

LIVRET D'ACCUEIL



*Groupe Scolaire
Jean Peyroulet
Mairie de Sauvagnon :
05.59.33.11.91
mairie@sauvagnon.fr
www.sauvagnon.fr*

*Ecole élémentaire :
05.59.33.35.20*

*Ecole maternelle :
05.59.33.35.21*



Ce livret d'accueil vous est fourni car votre enfant est scolarisé au Groupe Scolaire Jean Peyroulet de Sauvagnon. Celui-ci comprend une école maternelle et une école élémentaire. Il existe une section bilingue occitan que les enfants peuvent intégrer en maternelle.

Tous les services périscolaires sont municipaux.

Ce livret a un but d'information, il est conçu par la mairie en collaboration avec les enseignants et l'Association des Parents d'Elèves ; **il est également consultable sur le site internet municipal : www.sauvagnon.fr**

SOMMAIRE

- Mots du Maire, de la Commission Scolaire et Sociale et de l'APE
- Enseignants et effectifs
- Personnel Municipal
- Horaires de l'école
- Services Municipaux Périscolaires
 - Restaurant scolaire
 - Garderie et Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE)
 - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
 - Tarification
- Charte du Parent Conducteur Responsable
- Sports - Loisirs – Culture

MOT DU MAIRE

Des talents en formation

Une rentrée évoque toujours un temps inédit, imprime souvent un rythme soutenu ! C'est une période particulière marquée par de nouvelles ambitions, des résolutions à agir différemment ; un départ, présage d'un futur amélioré !

Au groupe scolaire de Sauvagnon, nous nous sommes projetés sur cette année avec beaucoup d'appétit. Nous avons, grâce aux savoirs faire de nos agents municipaux, amélioré les conditions d'accueil de vos enfants. Espaces rénovés, confort renforcé, polyvalence des lieux doivent permettre de recevoir dans les meilleures conditions nos jeunes écoliers du primaire, dont la population est la plus importante de notre Communauté de Communes des Luys en Béarn.

Quelques 410 élèves vont s'épanouir dans un environnement favorable à l'émergence et au développement des aptitudes.

410 élèves accompagnés par une communauté éducative dont le professionnalisme, la qualité de la pédagogie et de l'enseignement font la réputation de notre établissement municipal. Nous adressons à ladite communauté nos encouragements, et d'ores et déjà, nos remerciements pour son engagement et son dévouement auprès de ces talents sauvagnonnais en formation !

Bonne rentrée à toutes et tous.

**Le Maire,
Bernard PEYROULET**

MOT DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET SOCIALE

Chers élèves, chers parents, chère équipe éducative,

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons pour cette nouvelle année scolaire ! Nous sommes impatients de retrouver nos élèves et de faire connaissance avec ceux qui nous rejoignent cette année. La rentrée est toujours un moment plein d'excitation et de promesses. Pour les plus petits les premiers jours seront, peut-être, accompagnés d'appréhension mais je sais que l'ensemble de l'équipe éducative saura les accueillir et les rassurer.

Comme chaque année, nos enseignants auront préparé de nombreuses activités enrichissantes et des projets passionnants qui stimuleront la curiosité et l'apprentissage de chacun. Chaque jour est une nouvelle opportunité d'apprendre et de grandir ensemble.

Pour cette rentrée scolaire, l'Education Nationale a permis la création d'une nouvelle classe de maternelle, visant à favoriser le bien-être de l'ensemble des élèves et à garantir un développement harmonieux et épanouissant. Cette ouverture s'inscrit dans une démarche d'amélioration de l'environnement éducatif, permettant ainsi de répondre aux besoins variés des enfants et de créer des conditions optimales pour l'apprentissage.

Après un été Olympique, je ne peux m'empêcher de faire un parallèle avec l'école. Bien que semblant appartenir à des sphères distinctes, elles partagent des valeurs fondamentales. L'école est un lieu d'apprentissage et de développement personnel, où les élèves acquièrent des connaissances et des compétences sociales. De même, les athlètes s'engagent dans une quête d'excellence, mettant en avant leurs capacités physiques, mais aussi leur travail et leur détermination. Dans les deux contextes, l'accent est mis sur la préparation, la persévérance et l'atteinte d'objectifs.

En outre, l'école et les Jeux Olympiques jouent un rôle crucial dans la formation de l'identité et des valeurs des individus. À l'école, les élèves apprennent le respect, l'intégrité et la responsabilité, essentiels pour leur développement en tant que citoyens. De manière similaire, les Jeux Olympiques incarnent des idéaux de fair-play, de solidarité, de respect entre les nations, de compétition, mais dans un esprit de camaraderie et d'amélioration personnelle. Ainsi, bien que leurs objectifs puissent différer, l'école et les Jeux Olympiques contribuent tous deux à façonner des individus capables de relever des défis et de contribuer positivement à la société.

C'est dans cet esprit, cette philosophie que nous vous souhaitons à tous une excellente rentrée, pleine d'énergie et de motivation. Que cette année soit synonyme de succès et de belles découvertes !

Bien cordialement,

Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.) entame sa 4^{ème} année. Il a pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté et la gestion autonome de projets.

Le CME réunit des enfants des classes de CM1 et CM2. Il peut être composé de 12 jeunes conseillers élus par leurs camarades. Le CME est **un lieu de discussions, de réflexions, de propositions et d'actions pour les jeunes élus**. Le mandat est de 2 ans, les enfants sont guidés et encadrés par un animateur et l'élue en charge de l'intergénérationnel. Le CME se réunit le midi pendant les périodes scolaires pour travailler à la mise en œuvre de projets définis par les enfants eux-mêmes pour le village, d'actions liées à l'environnement, la solidarité, aux loisirs et à la culture. Ces projets sont validés puis suivis par le conseil municipal lors de séances plénières en Mairie.

Commission Solidarité – Scolaire – Enfance- Jeunesse :

Mme Caroline LACROIX - Maire Adjointe
Mme Laurence SENTAURENS – Chargée de Mission
M. Yves ALLANOT – Conseiller Municipal
Mme Patricia CAMPOS – Conseillère Municipale
Mme Floriane LANDRIEU – Conseillère Municipale
Mme Angélique VIRLOGEUX – Conseillère Municipale

Une aide pour les Classes de Découverte

Une aide pour les classes de découverte peut vous être octroyée sous certaines conditions.

Les demandes sont à adresser en Mairie (Préciser le nom de l'enfant, la date, le coût et le lieu du voyage, joindre le dernier **avis d'imposition (2023)**, une **attestation de l'employeur** certifiant qu'aucune aide supplémentaire n'est accordée).

Le soutien financier est alors versé directement à l'école. Les demandes incomplètes seront retournées.

Une **assistante sociale de secteur** assure une permanence le jeudi matin à la Mairie de Sauvagnon sur rendez-vous au 05.59.72.14.72.

Budget municipal 2024 affecté à l'école

Une somme par enfant (81 € en maternelle et 80 € en élémentaire) est définie pour financer les différents abonnements, fournitures en livres, papeterie... mais aussi les projets de classe et les transports.

Ecole maternelle :	13 203 €
Ecole Elémentaire :	22 770 €

Matériel informatique et mobilier	8 750 €
Travaux en régie	15 000 €
Réfections	21 000 €
Contrat de maintenance informatique, standard, copieurs	9 402 €
Récompenses personnalisées pour CM2	1 752 €

MOT DE L'APE ET PARPHALH'OC-BI

(ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES / OCCITAN)

Chers Parents,

Cette année encore l'Association des Parents d'Elèves proposera tout au long de l'année des animations pour nos familles (carnaval, boom, soirées ...), ainsi que d'autres manifestations destinées à collecter des fonds (vide grenier, tombola,...) qui seront reversés aux écoles pour financer du matériel ou des sorties.

Notre Bureau, composé de parents bénévoles, est plus que jamais motivé à proposer aux familles des écoles de Sauvagnon des moments de partage et de convivialité, qui seront générateurs de souvenirs pour nos enfants. Cependant, à nous seuls, nos moyens seront limités, nous rappelons donc que l'association est ouverte à tous les parents sensibles à nos valeurs de partage, de convivialité et d'entraide et souhaitant s'impliquer le temps d'une journée ou tout au long de l'année.

L'APE de Sauvagnon est une association dynamique où toutes les idées sont bonnes à prendre et où chacun peut y trouver sa place.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou en savoir plus, n'hésitez pas à nous rencontrer, à suivre notre page sur Facebook « APE Sauvagnon » ou à nous contacter par mail (ape.sauvagnon@gmail.com). Le Bureau vous souhaite une belle année scolaire

Chloë, Claudia, Clémence, Magalie, Mélissa & Simon

L'association Parphalh'oc-Bi Sauvanhon se poursuit afin de créer du lien occitan entre l'école et le territoire, et promouvoir la langue et la culture pour tous.

Elodie et Céline

ENSEIGNANTS ET EFFECTIFS

Ecole Maternelle : 05.59.33.35.21
ce.0641382e@ac-bordeaux.fr

Directrice : Madame LABORDE Céline

*Décharge de direction tous les Lundis et certains Vendredis
sur Rendez-Vous*

Classe 1 - Mme RUPERD Cécile <i>(Français/Occitan)</i>	Petits/Moyens/Grands	29 élèves
Classe 2 - Mme ALBERT Françoise <i>(Français/Occitan)</i>	Petits /Moyens/Grands	29 élèves
Classe 3 - Mme BAREILLES Corinne	Petits/Moyens/Grands	22 élèves
Classe 4 - Mmes LABORDE Céline/Can Hortense	Petits/Moyens/Grands	22 élèves
Classe 5 - Mmes STICHT Sandra/CHARMEY Sandrine	Petits /Moyens/Grands	22 élèves
Classe 6 - Mme CHARRIAUT Estelle	Moyens /Grands	18 élèves
Classe 7 - Mme ABADIE Véronique	Petits /Moyens/Grands	22 élèves

Soit 164 élèves

ENSEIGNANTS ET EFFECTIFS

Ecole Elémentaire : 05.59.33.35.20

ce.0641428e@ac-bordeaux.fr

Directrice : Madame LOYAU MéliSSa

Décharge de direction les Mardis et Jeudis sur Rendez-Vous

Mme HARISMENDY Aude		CP/CE1	25 élèves
Mme BERGES Rébecca		CP/CE1	25 élèves
Mme CAZENAVE Nathalie		CE1/CE2	24 élèves
Mme LOYAU MéliSSa (lundi – vendredi) Mme CHARMEY Sandrine (mardi – jeudi)		CE2	24 élèves
M. BOUCHET Fabrice		CE2/CM1	25 élèves
Mme NEVEU Martine (mardi – jeudi) Mme AUDIBERT Stéphanie (lundi – vendredi)		CM1/CM2	26 élèves
Mme HAURET Agnès		CM1/CM2	26 élèves
Mme MASSEILLOU Emma	OCCITAN	CE1/CE2/CM1	24 élèves
Mme SANGLAR Laure	OCCITAN	CP/CM2	23 élèves
Mme GRANGER Louise	OCCITAN	CE1/CE2/CM1	24 élèves

Soit 246 élèves

PERSONNEL MUNICIPAL

AFFECTE AU GROUPE SCOLAIRE

Groupe Scolaire Maternelle :

Ce personnel est chargé de l'assistance aux enseignants et de la propreté des locaux

° DECLA Christine : ATSEM	Classe 2 - Mme Albert
° LAULHERET Nadège : ATSEM	Classe 5- Mmes Sticht/Charmey
° DECLA Pascale : ATSEM	Classe 6 - Mme Charriaut
° SALLES Fanny : Adjoint Animation	Classe 4 - Mmes LABORDE/Can
° NADEAU Apolline : Adjoint Animation	Classe 3 - Mme Bareilles
° BIENVENU Nathalie : ATSEM	Classe 7- Mme Abadie
° BAGATTA Sarah : Renfort	Classe 1- Mme Rupert

Service Restauration et Entretien en école élémentaire :

° AMBROGI Elise : Adjoint Technique	Entretien – Restauration
° BALAO Jean-Noël : Technicien	Cuisinier
° BOUHABEN Nathalie : Adjoint Technique	Entretien - Restauration
° CANU Ingrid : Adjoint Technique	Entretien
° DUGAST Zulmira : Adjoint Technique	Entretien - Restauration
° TARMIDI Medhi : Adjoint Technique	Second de cuisine
° AYZE Steven : Adjoint Technique	Entretien
° FETTIG Sophie : Adjoint Technique	Entretien - Restauration

Service Animation :

BARRAQUÉ Christophe (BAFD, DEJEPS) - Directeur

Et les animateurs :

Thomas VERGÉ (BAFA, BAFD), Fanny SALLES (BAFA, BPJEPS), Yann BALLERAT (BAFA, BPJEPS en cours)

Christine DECLA, Pascale DECLA, Apolline NADEAU, Muriel CARAVEN (BAFA) Marjorie DA GRACA

Nathalie BIENVENU, Nadège LAULHERET (CAP petite enfance)

Hélène TROUNDAY (apprentie),

HORAIRES DE L'ECOLE

Plages horaires gratuites

Plages horaires payantes

Maternelle : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

7 h 20 8 h 20	8 h 20 8 h 30*	8 h 30 11 h 30	11 h 30 13 h 30	13 h 30 16 h 30	16 h 30 18 h 45
Garderie	Accueil	Classe	Repas	Classe	ALAE

Elémentaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

7 h 20 8 h 20	8 h 20 8 h 30	8 h 30 12 h 00	12 h 00 14 h 00	14 h 00 16 h 30	16 h 30 18 h 45
Garderie	Accueil	Classe	Repas	Classe	ALAE

* L'accueil en maternelle est autorisé jusqu'à 8 h 45.

Le respect de ces horaires, autant en élémentaire qu'en maternelle, est nécessaire pour une bonne organisation de classe.

SERVICES MUNICIPAUX PERISCOLAIRES

Mairie de Sauvagnon : 05 59 33 11 91
mairie@sauvagnon.fr ou alsh@sauvagnon.fr

Une facture sera établie pour les services payants, consultable et payable sur votre Portail Famille.

Modes de paiement

- Prélèvement automatique pour tous les services : sur demande en Mairie + R.I.B. à fournir
- Télépaiement via le site Internet communal : www.sauvagnon.fr – services en ligne Portail Famille : **Un Identifiant attribué à toutes les nouvelles familles a été communiqué par mail**
Vérifiez dans vos SPAM/Indésirables ou à demander à :
alsh@sauvagnon.fr
- Chèques,
- CESU **version papier (uniquement pour la garderie et le Centre de Loisirs)**
- Chèques Vacances (**uniquement pour le Centre de Loisirs**)



Restaurant Scolaire suivi par la Commission Agriculture/Environnement

M. Hervé HUSTET – Maire Adjoint
M. Thomas LENOIR – Chargé de Mission
M. Cédric GELIZE – Conseiller Municipal
M. Denis LAFFAILLE – Conseiller Municipal

La cantine est proposée à tous les enfants scolarisés à l'école de Sauvagnon. Les repas sont préparés sur place par le personnel municipal, à partir de produits bruts, le plus souvent possible issus de circuits courts. Nous sommes engagés comme territoire pilote « bio et/ou local » dans le respect du développement durable avec le tri par les enfants des déchets ménagers, recyclable, composteur, poulailler collectif... et lutte contre le gaspillage

L'inscription au repas du midi est faite via portail famille (dernier délai la veille minuit).

Le restaurant scolaire est un self pour les enfants de l'élémentaire, pour permettre une fluidification des services. Nous veillons à ce que les enfants restent un temps suffisant à table. A la fin du repas, ils trient leurs déchets.

Le service à table est maintenu pour les enfants de la maternelle avec un apprentissage progressif, au fil de l'année, pour les Grandes Sections, au passage au plateau.

Les menus du mois sont affichés sur les panneaux d'informations de l'école et sur le site internet de la mairie.

Règlement

Tout enfant inscrit, qui quitterait l'école à la pause méridienne, paiera le repas non pris.

Durant ces périodes, l'enfant doit respecter : ses camarades, les enseignants et le personnel de service, la nourriture qui lui est servie, le matériel mis à sa disposition par la Commune.

Pour tout enfant dont le comportement perturbe la vie collective, le personnel communal se réserve le droit de donner une punition adaptée à notre projet éducatif.

A chaque fois cela sera consigné.

En cas de manquement grave à la discipline ou de plusieurs avertissements notifiés aux parents, les familles seront convoquées par Monsieur le Maire qui pourra, si cela s'avère nécessaire, décider de l'exclusion temporaire de l'enfant.

Garderie et ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

L'inscription garderie ou ALAE est faite via portail famille (dernier délai la veille minuit).

La garderie est ouverte tous les matins de 7 h 20 à 8 h 20. L'accueil à 7 h 20 se fait côté maison périscolaire.

L'ALAE est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 45.

L'ensemble des actions menées sera basé sur un projet pédagogique lui-même issu du projet éducatif de la mairie de Sauvagnon.

Une partie « aide aux devoirs » est assurée, **les Lundis, Mardis, et Jeudis de 17 h à 18 h**. Chaque enfant doit pouvoir y faire ses devoirs dans le calme et le respect des autres. Les élèves perturbateurs seront exclus.

En parallèle de chacun des projets proposés, la structure sera organisée de manière à répondre aux envies de « jeu libre » de votre enfant. Il trouvera, suivant son humeur et ses attentes, différents espaces (jeu de sociétés, arts plastiques et jeux sportifs) le tout sous la bienveillance d'animateurs diplômés.

Règlement

Les enfants doivent être accompagnés par les parents et remis au personnel communal qui assure l'accueil. **Les parents doivent renseigner sur le Portail Famille** les personnes habilitées à venir chercher leurs enfants aux heures de garderie. Le midi et le soir, la personne se présentera auprès du personnel communal pour récupérer l'élève. Il est demandé aux parents de **respecter les horaires fixés**.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Règlement intérieur : Le règlement complet disponible sur www.sauvagnon.fr.

Réservations et Annulations en ligne : www.sauvagnon.fr

Services en ligne Portail Famille

L'inscription ALSH vacances et mercredi est faite via portail famille (dernier délai d'inscription/annulation à 14 jours).

Accueil des enfants entre 3 et 12 ans scolarisés de PS jusqu'au CM2 lors des vacances scolaires d'Automne, d'Hiver, de Printemps et d'Eté (mois de Juillet à Sauvagnon et dernière semaine d'Août au groupe scolaire de Caubios-Loos) et les mercredis hors vacances. Les locaux sont ceux du Groupe Scolaire. Des agents titulaires ou en cours de formation du BAFA se relaient, associés en cas de besoin à des BAFA et/ou Stagiaire BAFA, le plus souvent, jeunes Sauvagnonnais sous la direction de Christophe Barraqué et ils répondent à un Projet Pédagogique (disponible sur demande). En plus des activités proposées sur place, des sorties et des camps de 2 ou 3 jours peuvent être organisés en extérieur.

Horaires :

Vacances : 7 h 20 à 18 h 45

Mercredis hors vacances :
**(Pour les enfants scolarisés
à Sauvagnon)**

Journée :	7 h 20 à 18 h 45
Matin avec repas :	7 h 20 – 13 h 30
Matin sans repas :	7 h 20 – 12 h MAXIMUM
Après-midi avec repas :	12 h – 18 h 45
Après-midi sans repas :	13 h 30 – 18 h 45

La commune de Sauvagnon peut mettre un terme à l'accueil de(s) l'enfant(s):

- en cas d'atteinte physique ou morale (incivilités, insultes, manque de respect de la famille vis à vis du personnel ou rupture de la relation de confiance et/ou perte de respect mutuel entre la famille et l'équipe, comportement inadapté de la famille à la bonne organisation du service).
- face à tout comportement pouvant mettre en danger la sécurité des enfants ou des personnels ou portant atteinte grave au fonctionnement des services périscolaires.

L'accueil de(s) l'enfant(s) pourra prendre fin immédiatement et sans mise en demeure préalable. Un courrier adressé par le Maire sera envoyé en recommandé pour notifier les raisons précises de la rupture unilatérale et sans délai de l'accueil à tous nos services périscolaires.

TARIFICATION SERVICES SCOLAIRES
2024/2025

Elèves résidant dans la commune

SERVICE		QUOTIENT FAMILIAL					P.A.I.
		< 750	751 à 950	951 à 1200	1201 à 1500	> 1501	
Restauration		1,00 €	3,00 €	3,39 €	3,70 €	4,00 €	1,36 €
Garderie/ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)	1 à 8 h (à l'heure)	1,82 €	2,01 €	2,19 €	2,24 €	2,32 €	
	9 h à 20 h (forfait)	16,38 €	18,08 €	19,71 €	20,16 €	20,87 €	
	+ de 20 h (forfait)	28,80 €	31,80 €	34,65 €	35,70 €	36,70 €	
ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)	Journée	11,77 €	13,00 €	14,16 €	14,46 €	15,00 €	
	Journée avec P.A.I.	8,45 €	9,68 €	10,84 €	11,14 €	11,68 €	
	1/2 journée avec repas	7,52 €	8,30 €	9,05 €	9,24 €	9,58 €	
	1/2 journée sans repas	4,20 €	4,80 €	5,70 €	5,85 €	6,07 €	
	1/2 journée avec P.A.I.	4,50 €	5,00 €	5,75 €	5,93 €	6,27 €	

Elèves résidant hors commune

SERVICE		MONTANT	P.A.I.
Restauration		4,80 €	1,92 €
Garderie/ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)	de 1 à 8 h (à l'heure)	3,04 €	
	de 9 h à 20 h (forfait)	27,40 €	
	+ de 20 h (forfait)	48,16 €	
ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)	Journée	19,49 €	
	Journée avec P.A.I	17,26 €	
	1/2 journée avec repas	12,45 €	
	1/2 journée sans repas	9,75 €	
	1/2 journée avec P.A.I.	10,22 €	

CHARTRE DU PARENT CONDUCTEUR RESPONSABLE

Rédigée par nos enfants

« Sauvagnon, voirie civique, voirie Citoyenne »

Suite à divers incidents, à des actes d'incivilités ou avant qu'un accident grave ne survienne aux abords de l'école, les élèves de l'école élémentaire se sont réunis pour nous proposer d'améliorer la sécurité autour de l'école en collaboration avec la Sécurité Routière.

1- Ne pas se garer :

- Sur les trottoirs,
- Sur les passages protégés
- Devant les portails des habitations
- Sur les places pour handicapés
- Sur les couloirs de bus
- Derrière les barrières
- Sur les pistes cyclables



- 2- **Respecter les places de parking pour déposer ou prendre l'enfant** : il y a 125 places disponibles autour de l'école
- 3- Ne **pas s'arrêter sur la route** pour déposer ou prendre les enfants
- 4- Ne pas mettre d'enfant **de moins de 10 ans** sur les sièges avant
- 5- Attacher la ceinture **« devant et derrière »**
- 6- Respecter les limitations de vitesse : **30 km/h** aux abords de l'école
- 7- Ne pas chercher à se garer **devant l'école** à tout prix
- 8- Venir **à pied ou en vélo** pour se rendre à l'école, dès que possible
- 9- **J'utilise le dépose minute pour les plus grands** (cycle 3)
 - a. Sans me garer
 - b. Sans descendre du véhicule
 - c. En respectant ceux qui s'engagent derrière
- 10- **J'utilise les places de parking** pour les plus petits

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



SPORTS - LOISIRS - CULTURE

Sports/Loisirs :



Des installations sportives communales ou intercommunales :

Le polysport, la piste VTT, le Beach-Volley qui s'ajoutent à notre stade, salle des sports, fronton, mur d'escalade, skate-park et parcours Vita permettent au plus grand nombre, petits et grands de profiter au maximum de leurs moments de détente et de loisirs. Sans oublier notre forêt avec son espace course d'orientation et ses nombreux atouts accessibles en toute sécurité par des liaisons

piétonnes.

Culture

Bibliothèque Pierre Beaucor :

La Bibliothèque Municipale vous propose plus de 8 000 ouvrages.

Inscription gratuite.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi	16 h – 18 h
Mercredi	10 h – 12 h 16 h – 18 h
Jeudi	16 h – 18 h



Cabaret Sauvagnon :

Une programmation culturelle est proposée au Centre Festif ; elle comprend des spectacles et des expositions auxquelles les enfants de l'école sont systématiquement invités.

Rencontres Asso'Vagnon

Venez découvrir les différentes associations communales et intercommunales et inscrire vos enfants aux **activités extra-scolaires** :

Samedi 7 septembre de 15 h à 18 h à la Salle des Sports

BONNE RENTREE A TOUS